
Séance du vendredi 23 août 2024

Date de la convocation: 22/07/2024

Membres en exercice : 11 *L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-trois août l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Louis GUILLAUME,*

Présents : 7

Votants:9

POUR : 9

Présents : Jean-Louis GUILLAUME, Séverine ANDRE, Lionel SERRIER, Michel BIZE, Anne DESBORDES, Stéphanie PHILIPPOT, Romain LEROY

CONTRE : 0

Représentés: Régis CONSTANT, Sandy POTIER

ABST : 0

Excusés:

Absents: Yoann GUILLAUME, Sabine VARINOT

Secrétaire de séance : Michel BIZE

Objet: REPRISE DE CONCESSIONS ABANDONNEES - DE_2024_026

Le Maire présente le procès- verbal relatif à la deuxième constatation de l'état d'abandon de concessions cimetièrre de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le procès- verbal et autorise le Maire à établir l'arrêté prononçant la reprise des concessions abandonnées.